

SESSION 2024

RECRUTEMENT DES PERSONNELS DE DIRECTION

TROISIÈME CONCOURS

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Première épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve vise à vérifier les connaissances du candidat en matière de culture administrative, juridique et de gestion des ressources humaines ainsi que d'organisation et de fonctionnement du système éducatif.

L'épreuve consiste en un questionnaire qui sollicite, outre des connaissances, les capacités d'analyse, de raisonnement et d'expression écrite du candidat.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Question 1 :

Vous êtes proviseur d'un lycée général et technologique dans lequel la répartition des élèves dans les différents champs des enseignements de spécialité est très genrée et socialement marquée.

Quelles stratégies adoptez-vous pour introduire plus de mixité sociale et de genre dans les choix d'orientation ?

Question 2 :

Vous êtes principal d'un collège confronté à des problèmes liés au respect des principes de laïcité par certains élèves et parents, voire des assistants d'éducation.

Comment procédez-vous pour que le principe de la laïcité soit respecté par l'ensemble des membres de la communauté éducative de votre collège ?

Question 3 :

Le recteur d'académie souhaite se déplacer dans votre établissement afin de mettre à l'honneur une démarche, un projet ou un dispositif éducatif. Décrivez ce que vous choisissez de présenter au recteur et la façon dont vous allez organiser au mieux sa venue dans votre établissement.

Question 4 :

La synthèse de l'évaluation externe de votre établissement fait mention d'un fonctionnement insuffisant des instances consultatives.

Comment procédez-vous pour dynamiser le fonctionnement de ces instances ?

Question 5 :

Vous accueillez dans le collège dont vous êtes le chef d'établissement des élèves en situation de handicap.

Comment procédez-vous pour les inclure dans les meilleures conditions au sein de l'établissement ?

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
DCV	0010N	101	9428

